

TABLEAU D'ACTIVITE ET DE RESULTATS

	1er Semestre 2015 (6 mois)	1er Semestre 2016 (6 mois)
Tonnage vendu (t) :	318 023	320 412
dont :		
Réseau – Produits blancs	110 030	118 127
Commerce Général	45 936	48 450
Produits noirs	56 625	56 804
Lubrifiants	5 191	5 446
GPL	15 612	16 249
Marché Terrestre (t)	233 394	245 075
Aviation	40 005	36 506
Marché Intérieur (t)	273 399	281 581
Concurrents, Exportation et Marine Internationale	44 623	38 831
Total tonnage vendu (t) :	318 023	320 412
Chiffre d'affaires HT (M FCFA)	186 270	154 766
Résultat des activités ordinaires avant impôts (M FCFA)	2 860	1 262

RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

1- Chiffre d'affaires

Malgré une légère progression de l'activité en volume, le chiffre d'affaires de Total Sénégal s'établit à MFCFA 154 766 au 30 juin 2016, en recul de 16.9% par rapport à celui du premier semestre 2015. Cette évolution résulte de la seule baisse des cours internationaux du pétrole (40\$/bbl au 1er sem.2016 contre 58\$/bbl au 1er sem. 2015 pour le Brent) » et conséquemment de celle des prix à la pompe au Sénégal.

NB : Les marges de distribution ne sont pas indexées sur les cours internationaux, mais fixées par l'Etat au travers de la Structure officielle des prix.

2- Résultat

Comme annoncé dans le communiqué de presse du 27 juillet 2016, les baisses des prix des carburants intervenues au Sénégal aux mois de janvier et de février 2016 ont amené Total Sénégal à vendre à prix impactés par ces baisses, des stocks de carburants constitués au cours des périodes précédant les baisses de prix. Par conséquent, le résultat des activités ordinaires avant impôt enregistre un retrait conjoncturel de 56% par rapport à la même période de l'année précédente.

3- Perspectives

Dans la mesure où les prix des carburants sont administrés sur le marché sénégalais, ces réductions de prix ont affecté l'ensemble des distributeurs de carburants. Des discussions sont en cours entre les professionnels du secteur et les autorités sénégalaises pour compenser ces effets conjoncturels. Total Sénégal reste confiant dans les perspectives à long terme et poursuit sa stratégie de différenciation innovante visant à renforcer sa position de leader sur le marché sénégalais.

Ce rapport d'activité et de résultat semestriel a fait l'objet d'une attestation des commissaires aux comptes disponible au siège de la société.

A propos de Total Sénégal

Total Sénégal est le leader de la distribution de carburants sur le marché sénégalais. Détenue à 69,1% par le Groupe Total, la société est inscrite à la cote de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) depuis février 2015. Elle distribue des carburants au travers d'un réseau de 175 stations-service au Sénégal mais également à une clientèle d'entreprises. Elle commercialise par ailleurs du GPL, des lubrifiants et des carburants aviation.

Pour toute information concernant ce communiqué :

Tél. : +221 33 864 90 02

Envoyer un mail à actionnaire@total.sn

Total Sénégal

Attestation des commissaires aux comptes sur la sincérité des informations données, établie en application de l'article 849 de l'Acte uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique

Tableau d'activité et de résultat et Rapport d'activité semestriels
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016

Messieurs les actionnaires,

Conformément à l'article 849 de l'Acte uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, « les sociétés dont les titres sont inscrits à la bourse des valeurs d'un ou plusieurs Etats parties doivent, dans les quatre mois qui suivent la fin du premier semestre de l'exercice, publier dans un journal habilité à recevoir les annonces légales de ces Etats parties un tableau d'activité et de résultat ainsi qu'un rapport d'activité semestriel accompagné d'une attestation du commissaire aux comptes sur la sincérité des informations données ».

A cet effet, nous avons procédé à un examen limité du Tableau d'activité et de résultat de Total Sénégal relatif à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016 tel que joint à la présente attestation.

Ce tableau a été établi sous la responsabilité de la direction de la société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, de nous prononcer sur la sincérité des informations données dans ce tableau et dans le rapport d'activité semestriel joint.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables au Sénégal. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que le tableau ne comporte pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité et au regard des règles et méthodes comptables édictées par le Système Comptable de l'OHADA, nous attestons de la sincérité des informations données dans le tableau d'activité et de résultat et dans le rapport d'activité semestriel joints à la présente attestation de sincérité.

Les Commissaires aux Comptes

FIDECA

Oumar SAMBE
Associé

Le 28 octobre 2016

RACINE
MEMBRE D'ERNST & YOUNG

Makha SY
Associé